14e ANNÉE (2e SÉRIE). N° 49. 8 DÉCEMBRE 1892.

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR : **A. DENIS**, Chanoine, ancien secrétaire général de l'Evêché de Langres. | RÉDACTEUR EN CHEF : **F. PERRIOT**, Ancien supérieur du Grand-Séminaire de Langres.

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement est de 13 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *pour la France, l'Alsace-Lorraine, la Belgique et la Suisse, et de 15 fr. pour les autres pays; — de 8 fr. ou 10 fr. sans le Supplément, selon les pays.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le chanoine DENIS, directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Sainte-Barbe, à Langres (Haute-Marne).

LES VIES DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

I

Q. — Une *Vie de Notre-Seigneur* a sa place obligée dans la bibliothèque du prêtre. Mais laquelle de toutes celles qui ont été publiées depuis quelques années répondrait le mieux à nos besoins ? — Un certain nombre de ces *Vies de Notre-Seigneur* se disputent les faveurs du clergé. Nous avons vu successivement paraître celle de Louis Veuillot, de l'abbé Le Camus, de l'abbé Fouard, du P. Didon, de l'abbé Fretté. Veuillez donc nous dire, au moins sommairement, ce qu'il faut penser de chacun de ses ouvrages, et quel est, somme toute, celui qui conviendrait le mieux à un prêtre, tant au point de vue de son édification personnelle que des besoins de la prédication.

Enfin quel est celui de ces ouvrages dont la lecture pourrait faire le plus de bien :

1° A un homme du monde qui n'a qu'une foi faible et mprégnée de rationalisme ;

2° A un bon chrétien dont la foi n'est pas assez éclairée ;

3° A une personne pieuse ?

R. — I. Il est difficile qu'une même *Vie de Notre-Seigneur* réponde à la fois à tous les besoins, à moins d'être rédigée avec une perfection que jamais auteur n'atteindra.

1° A l'homme du monde qui n'a qu'une foi faible et imprégnée de rationalisme, il faut une Vie de Notre-Seigneur qui fortifie en lui les fondements de la foi, détruise ses préjugés rationalistes et l'achemine vers la profession complète de la vérité révélée.

La première nécessité pour une Vie de Notre-Seigneur destinée à ce rationaliste, chrétien de sentiment mais non de conviction et de foi profonde, est de faire ressortir clairement à ses yeux le caractère rigoureusement historique des Evangiles et la certitude complète des faits qu'ils rapportent. Autrement, la base manquant de solidité, il sera difficile d'élever dans son esprit l'édifice de la foi. Et il faut que le soin donné à ce côté historique du texte sacré ne nuise en rien à son caractère de texte divinement révélé, puisqu'il faut conduire cet homme du monde jusqu'à l'acceptation de l'Evangile comme étant, non seulement le récit des actes et la reproduction des paroles d'un Dieu, mais la parole même de Dieu. Il y a là une assez grande difficulté à résoudre ; les remarques destinées à faire ressortir la certitude historique abaissent, si l'on n'y prend garde, le texte sacré au niveau des écrits purement humains.

Il faut ensuite que l'auteur veille à relever, naturellement et comme sans apprêt, les preuves de la divinité de Notre-Seigneur qui abondent dans les récits évangéliques. Ces preuves ont pour base nécessaire les affirmations répétées par lesquelles Notre-Seigneur s'est donné comme le Fils de Dieu et Dieu lui-même, comme le Messie promis, prophétisé et attendu. De toutes les preuves, celles auxquelles il faut attacher le plus d'importance, ce sont les miracles avec les circonstances qui établissent la vérité du récit et la force de la preuve qui s'en dégage. L'accomplissement des prophéties anciennes ne doit pas être négligé : il est de nature à frapper beaucoup même un esprit étranger au judaïsme. A l'occasion une remarque sur les vertus surhumaines de la personne, sur l'élévation de la doctrine, sur la perfection de la morale, sur les effets dans le monde de l'établissement de la religion chrétienne, le tout sans prétention, sans appareil de discussion, sans embarras pour le récit : voilà ce qui compléterait la démonstration dont notre rationaliste a besoin. Ce qu'il aurait ainsi, ce serait une bonne théologie préparatoire, non pas en thèses, mais en acte, et se rattachant dans toutes ses parties au texte des évangiles.

On trouve quelque chose de ce que comporte ce plan dans toutes les vies modernes de Notre-Seigneur ; mais aucune ne le remplit complètement.

2° A un bon chrétien dont la foi n'est pas assez éclairée, ce qu'il faut dans une Vie de Notre-Seigneur, ce sont des gloses qui fassent ressortir ce que contient l'Evangile sur les dogmes à croire, sur les vertus à pratiquer. Les Evangiles ne doi-

vent plus alors être considérés comme des livres historiquement certains, mais comme la parole de Dieu. Et, comme les meilleurs commentaires de l'Ecriture sont les documents de la tradition, il conviendrait que les Pères de l'Eglise et les enseignements de l'école y fussent mis à contribution dans une juste mesure.

Une telle Vie de Notre-Seigneur serait une vraie théologie en acte, une théologie spéciale où les dogmes et les préceptes seraient exposés chacun à la place que lui assigne l'ordre des textes. Cette forme concrète et vivante l'emporterait, pour bien des esprits, sur la forme abstraite et fixerait mieux dans la mémoire, dans l'intelligence et dans les affections de la volonté, les enseignements divinement révélés.

Les différentes Vies de Notre-Seigneur, sans omettre entièrement ce genre d'instruction, sont loin d'offrir l'exposé complet de ce que renferment les Evangiles. Il est vrai que le champ serait très vaste si, aux vérités qui y trouvent leur expression au sens littéral, on ajoutait encore tout ce que peut fournir l'interprétation spirituelle conforme aux données et à l'esprit de la tradition catholique. D'ailleurs, pour faire ressortir tout cet enseignement, l'auteur aurait à vaincre une grande difficulté, celle de ne pas écraser le récit sous le poids des commentaires et de lui conserver son intérêt et sa vie.

3° A des personnes pieuses, il faudrait déjà tout ce qui conviendrait au genre précédent, avec tout ce que la méditation approfondie des actes et des paroles de Notre-Seigneur pourrait fournir d'aliments à la piété, quelque chose comme ce que Bossuet a su rendre dans ses admirables *Méditations* sur les saints Evangiles. Pour écrire cette Vie, il faudrait un docteur doublé d'un saint.

4° Pour le prêtre, toute Vie de Notre-Seigneur qui offre quelque utilité à une classe de lecteurs serait déjà bonne à lire, parce qu'il doit se remplir l'esprit et le cœur des pensées dont il peut user pour le bien d'autrui. Mais une Vie de Notre-Seigneur qui lui serait spécialement destinée devrait contenir tout ce que nous avons énuméré plus haut avec des études critiques plus étendues, des élucidations de textes plus amples, des discussions de doctrine plus profondes. Il ne suffit pas au prêtre de s'édifier lui-même : il doit être capable d'édifier les autres, de fournir les preuves à l'appui de chaque vérité et de réfuter les erreurs.

Pour cela, dira-t-on, ce n'est pas une Vie de Notre-Seigneur qu'il faut consulter, mais un bon commentaire des Evangiles. Il est vrai qu'une Vie de Notre-Seigneur serait difficile à rédiger dans ces conditions. Mais, bien faite, elle aurait un grand avantage sur le commentaire pur et simple : celui de remettre chaque parole, chaque action de Notre-Seigneur dans le cadre qui lui convient et de lui conserver sa physionomie vivante. Le commentaire dissèque le texte pour en étudier à part les différentes parties. Une bonne Vie de Notre-Seigneur lui conserve l'ensemble et le mouvement.

II. De tout ce qui précède, le lecteur pourra conclure qu'aucune Vie de Notre-Seigneur ne nous paraît atteindre la perfection en aucun genre, à plus forte raison dans tous les genres réunis. Toutefois chacune des Vies publiées jusqu'ici se recommande par quelque côté et on peut les classer entre elles selon qu'elles approchent plus ou moins de la perfection. Nous ferons une étude spéciale de chacune des Vies sur lesquelles la question de notre correspondant appelle notre attention et sur quelques autres, après avoir exposé quelques données générales qui nous aideront à juger chacune de ces œuvres.

1° La trame de toute Vie de Notre-Seigneur est une concordance des quatre Evangélistes. On a beaucoup étudié la question. Mais quelque progrès que l'on ait réalisé, il reste encore bien des incertitudes sur l'ordre à donner à une foule de détails. En laissant planer une ombre qui ne sera jamais percée sur la suite des faits, le Saint-Esprit nous a donné à entendre que la chronologie n'est ici que d'importance secondaire. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'une Vie de Notre-Seigneur ne dissipe pas toutes les incertitudes, ni qu'elle diffère d'une autre sur la place respective de plusieurs faits rapportés par les Evangélistes. Toutefois une bonne concordance est fort utile pour l'intérêt du récit, pour l'intelligence des détails.

Les textes mis à leur place, il faut les rendre avec leur vrai sens et dans la forme convenable. S'il n'y avait qu'à les traduire, ce serait déjà un travail difficile. Mais une traduction littérale suivant perpétuellement et serrant le texte ne s'encadrerait qu'avec peine dans une rédaction personnelle à l'auteur. Elle le gênerait d'ailleurs pour les données qu'il lui faut ajouter au texte sacré afin de l'expliquer de quelqu'une des manières que nous avons détaillées plus haut. Mais s'écarter de la traduction littérale, c'est se créer des difficultés d'un autre genre. Que l'auteur mette sa forme propre à la place de celle que l'Esprit-Saint a dictée à chacun des écrivains sacrés, il s'expose à amoindrir ou à fausser le sens de la parole de Dieu ; et, quand même la pensée serait exactement rendue, le lecteur sera toujours en garde contre une apparence autre que celle sous laquelle ces textes sacrés sont communément présentés.

Une bonne concordance, les textes bien rendus, voilà déjà les éléments essentiels d'une Vie de Notre-Seigneur ; mais, à eux seuls, ils ne suffisent pas pour donner l'idée complète, et par là même l'idée juste de l'existence mortelle du Sauveur. Cette existence est le grand évènement des siècles. A lui se rapporte toute l'histoire ancienne, parce que le monde ancien tout entier n'a été que sa préparation. A lui se rapporte toute l'histoire qui l'a suivi, parce que les destinées du monde s'agitent autour de la personne même de Jésus-Christ et de l'Eglise qu'il a instituée. L'Incarnation est le

centre de l'histoire ; pour la faire connaître telle qu'elle est, il faut y rattacher toute l'histoire humaine. Il faut ce cadre au tableau : autrement il est forcément sans harmonie avec la scène qu'il représente.

L'historien de Notre-Seigneur ne négligera pas pour cela les détails de milieu, de paysages, de personnes, de préjugés, d'institutions, d'usages locaux qui souvent donnent la clef des locutions, des paraboles, des enseignements qui se rencontrent dans les Evangiles. La chronologie, la géographie, l'archéologie, l'histoire, les traditions locales, il faut que l'historien de Notre-Seigneur mette à contribution toutes les sources de renseignements, afin de ne laisser subsister d'obscurités que celles qu'il sera toujours impossible de vaincre.

2° Avec les éléments, pour bien écrire une Vie de Notre-Seigneur, il faut le but. Une Vie de Notre-Seigneur est quelque chose de si vaste qu'il serait téméraire de vouloir tout embrasser. Tout au moins un seul écrivain n'y suffirait pas. Mais, le travail fût-il complet, les lecteurs se trouveraient difficilement : ils seraient écrasés sous la masse, et chacun d'eux rencontrant trop de choses qui ne reviennent point à ses goûts, dépassent sa portée, ne satisfont pas aux besoins de son esprit, laisserait de côté un ensemble trop chargé. Mais comment faire un choix, juger de ce qu'il faut retenir, de ce qu'il faut laisser de côté, si l'on n'a un critérium pour ce discernement ? Le critérium, c'est le but à atteindre. La fin règle les moyens. Le but que se propose un auteur dirige le choix qu'il fait des choses à dire.

Ce but d'ailleurs donne au travail l'unité et la vie. Sans doute, se placer à un point de vue spécial rétrécit l'horizon. Mais, dans l'impossibilité où l'on est d'embrasser tous les détails, une étude spéciale bien conduite vaut mieux qu'une étude d'ensemble nécessairement incomplète et indigeste.

D'après le but, le caractère de chaque travail sera différent. Et pour le critiquer, il sera nécessaire de tenir compte du but de l'auteur.

On peut écrire la Vie de Notre-Seigneur dans le but de donner un tableau bien ordonné et intéressant des actions et des paroles de Notre-Seigneur : c'est ce qu'ont fait les trois premiers évangélistes. On peut avoir en vue d'établir quelque grande vérité ; c'est ce que se proposait l'apôtre saint Jean dont le but spécial était d'établir la divinité de Notre-Seigneur : « Hæc autem scripta sunt ut credatis quia Jesus est Christus Filius Dei, et ut credentes vitam habeatis in nomine ejus » (Joan. xx, 31).

Les modernes inclinent beaucoup à mettre en lumière le côté purement historique et humain de la Vie de Notre-Seigneur. Comme il est Dieu et homme, le faire connaître comme homme est une chose excellente, mais à condition qu'on le fera de manière à ne pas voiler ou supprimer sa divinité. Malheureusement les rationalistes n'ont attiré l'attention sur le côté humain que pour la détourner du côté divin. Ils ont appuyé outre mesure et avec une regrettable exagération sur les marques par lesquelles Notre-Seigneur a voulu montrer qu'il était vraiment homme comme nous, ayant pris, sauf le péché et l'ignorance, toutes les faiblesses de l'humanité. Et, par contre, ils ont passé sous silence ou travesti les preuves manifestes qu'il a données à chaque pas de sa divinité. Qu'il paraisse délibérer comme homme, ils le disent ignorant des évènements ; et s'il annonce clairement les évènements à venir, ils attribuent cette prévision à des pressentiments naturels, à des hallucinations. Si grand homme qu'ils paraissent le faire, ils le rabaissent en réalité aux proportions d'un génie vulgaire, inculte et primesautier, qui ne prend que peu à peu conscience de son rôle et qui n'a rien prévu ni rien voulu de ce que ses apôtres ont réalisé après lui. Un catholique ne saurait partager cet esprit. Il doit au contraire réfuter ces impiétés en réduisant l'élément humain à ses justes proportions et en appuyant sur l'élément divin. Il faut traiter le côté humain de manière à faire ressortir d'autant mieux le côté surhumain.

Il est en général plus avantageux de s'attacher à la divinité. L'humanité en Notre-Seigneur apparaît tellement qu'il n'est besoin pour la faire voir d'aucune démonstration ; les faits parlent d'eux-mêmes. Mais la divinité, ne tombant pas sous les sens, devait être établie par des preuves évidentes et incontestables ; elle l'a été par tous les témoignages les plus convaincants. L'historien de Notre-Seigneur doit les présenter de telle sorte que la preuve ressorte de son récit. Autrement il trahirait la vérité et mériterait qu'on lui appliquât le mot de saint Jean : « Omnis spiritus qui solvit Jesum, ex Deo non est ; et hic est antichristus, de quo audistis quoniam venit, et nunc jam in mundo est » (1 Joan. iv, 3).

Dans l'immense moisson de choses divines qui s'offrent à lui, l'historien de Notre-Seigneur doit encore faire un choix. Il est bon qu'il se propose une classe spéciale de lecteurs et se propose l'utilité particulière que son travail doit avoir pour elle, s'attachant, selon ce que nous avons dit plus haut, soit aux preuves de la divinité, soit aux expositions dogmatiques et morales, soit aux conséquences pratiques, soit aux considérations mystiques.

S'il a ainsi bien déterminé le but, chaque partie du travail aura sa raison d'être. Le lecteur y trouvant ce qui lui convient, le lira avec plus d'intérêt et de profit.

III. Les différentes Vies de Notre-Seigneur répondent-elles à ces données générales et sont-elles appropriées à telle classe de lecteurs ? c'est ce que nous allons examiner pour chacune d'elles en particulier : 1° *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par Louis Veuillot ; 2° *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé E. Le Camus ; 3° *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par

l'abbé C. Fouard; 4° *Jésus-Christ*, par M. Bougaud; 5° *Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le P. de Ligny, S. J.; 6° *Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa vie et ses enseignements*, par M. l'abbé Fretté; 7° *Jésus-Christ, Roi éternel*, par Mgr Fava; 8° *Jésus-Christ*, par le R. P. Didon; 9° *Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Evangile*, par M. H. Lesêtre.

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

—

Q. — Nous ne pouvons acheter tous les livres qui paraissent. Du reste, votre *Ami du Clergé* est fait pour nous en tenir lieu. Vous seriez donc bien aimable de nous donner un aperçu complet — en même temps que votre appréciation — d'un ouvrage récemment publié par le P. Fontaine, jésuite, et intitulé le PRONE CATHOLIQUE.

R. — L'ouvrage est intéressant, et sans être de premier ordre, n'est pas sans un mérite très réel. L'auteur, homme de science profonde, ayant de plus une longue expérience du ministère pastoral, a constaté deux faits. Le premier, c'est que le *prône* proprement dit est le plus important de tous les moyens dont dispose l'Eglise pour instruire et convertir les âmes. « Les vérités religieuses, dont la connaissance est indispensable au salut, ne sont annoncées au très grand nombre que dans le sermon de la messe solennelle, le dimanche, et dans les instructions plus simples dont sont accompagnées les messes matinales. La plupart des fidèles n'entendent parler que là des dogmes du christianisme. Leur foi se forme, s'entretient et se développe sous l'action de cet enseignement unique. » De la valeur de l'enseignement dépend donc la solidité de leur foi. Malheureusement, un autre fait aussi incontestable que le premier, c'est que le prône est loin d'être estimé à sa juste valeur. Les auditoires les plus pieux l'écoutent sans enthousiasme, avec une sorte de passivité résignée. Les meilleurs chrétiens se dispensent de venir l'entendre, comme si rien d'utile et de véritablement instructif ne tombait des chaires chrétiennes. Pourquoi cela? N'est-ce pas la faute des prédicateurs? Le P. Fontaine le croit, et il a écrit ce livre pour l'instruction des prédicateurs jeunes et vieux. Les premiers en suivant ses conseils, ne courront pas le risque de s'engager dans une fausse voie; les autres trouveront dans son ouvrage l'explication de leurs succès, et peut-être aussi de leurs échecs.

I. Dans une première partie, il est question de la *Méthode* du prône. L'auteur examine successivement quelles en doivent être la *nature*, la nécessité, l'objet, le caractère essentiel et l'ordre logique.

a) La nature propre du prône est d'être *catéchistique;* en d'autres termes, le prône ne doit être que la continuation des catéchismes. Les catéchismes ordinaires ont pour but de faire apprendre, et jusqu'à un certain point, comprendre aux enfants les vérités de la religion. Dans les catéchismes de persévérance, on donne aux intelligences déjà plus formées des explications plus amples, et que les jeunes esprits étaient incapables de recevoir. Continuer l'œuvre du catéchisme de persévérance, tel sera le rôle du prône paroissial. La forme variera quelque peu. Plus d'interrogations ni de rédactions. Le prêtre seul parlera, et on exigera de lui une forme moins familière qu'au catéchisme, mais au fond l'enseignement sera le même, la manière de le donner aussi, « il se greffera en quelque sorte sur celui que les fidèles ont reçu autrefois; il les prendra là où ils en étaient alors, pour les conduire plus avant dans l'intelligence de la vérité. »

b) Ainsi compris, le prône sera-t-il utile? Hélas, oui. La science du catéchisme, voilà ce qui manque trop souvent à toutes les classes de fidèles; aux âmes pieuses, plus chrétiennes par le cœur que par la tête, et à qui l'intelligence des choses surnaturelles fait parfois totalement défaut; aux chrétiens à gros grain qu'une conscience plus éclairée ramènerait à l'observation moins large de leurs devoirs; aux indifférents enfin sur qui l'exposition des vérités fera plus d'impression que les déclamations en l'air ou les invectives irritantes. Cet enseignement du catéchisme est absolument nécessaire de nos jours, plus nécessaire même qu'aux jours du concile de Trente, car maintenant on apprend tout, on sait tout; il y a une chose qu'on n'apprend plus guère et qu'on ne sait plus, ce sont les vérités de la religion.

c) Faisons donc le catéchisme aux fidèles, enseignons leur donc la signification la plus étroite du mot, la doctrine de Jésus-Christ, ce qu'il est nécessaire de connaître pour faire son salut. « Plebem pascant salutaribus verbis docendo quæ scire omnibus necessarium est ad salutem. » Ne restons pas *sur l'extrême frontière* de la doctrine, n'affectionnons pas outre mesure ces sujets historiques, sociaux ou scientifiques plus que religieux, qui ne peuvent avoir leur place que devant des auditoires spéciaux. Ne nous bornons pas surtout à cette prédication trop *exhortative* qui se donne pour fin unique d'exciter des sentiments de piété et de ferveur religieuse. « Certes, rien n'est meilleur que de presser les âmes à aimer Dieu et à s'attacher à son service. Tel doit être le but suprême de toute prédication. Le prêtre ne s'adresse à l'intelligence que pour échauffer le cœur, atteindre la volonté et la décider à la pratique du bien et de la vertu. Mais la prédication exhortative, telle qu'elle est habituellement entendue, produit-elle ces heureux effets? Il est permis d'en douter. Elle ne saurait devenir efficace qu'à la condition d'être précédée d'un enseignement précis et positif. Sans cet enseignement, elle a je

ne sais quoi d'intempestif, d'échauffé et de faux. Les accès subits de passion auxquels elle se livre manquent, du moins en apparence, de sincérité. Les auditeurs sont instinctivement portés à se mettre en garde contre une impulsion dont ils ne saisissent ni la raison d'être, ni souvent le point d'arrivée... L'exhortation a un autre péril, elle dégénère souvent en récriminations et en reproches. Alors la parole, si l'on n'y prend garde, devient âpre, dure, parfois violente; elle fatigue les bons, amuse les indifférents, irrite ceux qu'elle vise et finit par éloigner tout le monde... La prédication pratique par excellence consiste à apprendre à tant de fidèles qui les ignorent, à d'autres plus nombreux encore qui ne les savent qu'imparfaitement, les principaux mystères de la religion... La prédication véritablement utile est celle qui explique le *Credo*, les sacrements, les commandements de Dieu. »

d) Il suit de là que le prône doit vulgariser les vérités de la foi. « Or, il existe au moins deux sortes de vulgarisation. La première, beaucoup trop répandue, consiste à effleurer à peine un sujet, à en présenter certains points de surface que l'on exagère comme à plaisir, pour mieux dissimuler ce qui manque à la thèse et éblouir l'auditoire. Le vulgarisateur qui entend ainsi sa tâche, n'ayant rien approfondi, ne sait rien avec exactitude. » Vouloir vulgariser ainsi les enseignements de la religion serait une folie et un crime. Mais la véritable vulgarisation « consiste tout d'abord à pénétrer dans les entrailles même du sujet, à le sonder en ce qu'il a de plus profond et de plus intime, à s'en approprier les éléments essentiels pour les exprimer ensuite avec une clarté qui s'imposera à tous. » Ainsi entendue, la vulgarisation d'une science exige énormément de travail et de talent. Seuls, les grands esprits y réussissent parfaitement. Tel Bossuet, qui est encore aujourd'hui en si grande estime auprès des laïques instruits, parce qu'il a *vulgarisé*, en lui donnant une forme intelligible à tous, la théologie scolastique. Que le prédicateur travaille donc et travaille sans relâche pour mettre à la portée du commun des fidèles les vérités les plus abstraites de la foi chrétienne. Qu'il s'attache aussi à avoir un style clair et simple. Qu'il se garde de vouloir imiter, à plus forte raison reproduire, les phrases harmonieuses et périodiques de Bossuet, de Bourdaloue ou de Massillon. Ce n'est plus, comme eux, au grand monde qu'il parle, c'est au peuple, et c'est du peuple qu'il lui faut se faire entendre. Mettons donc de côté le style convenu, prétentieux et solennel, que l'on a malignement appelé le style ecclésiastique. Parlons simplement; on nous admirera peut-être moins, mais on nous comprendra mieux, et, entre ces deux résultats, nul prêtre ne doit hésiter.

e) Le prône étant un catéchisme, faudra-t-il, comme au catéchisme, suivre un ordre logique et régulier ? Ici, les avis sont partagés. D'après les uns, la prédication ne doit pas s'astreindre à disposer ses instructions dans un ordre rigoureux, par exemple, à expliquer sans interruption tous les articles du *Credo*. C'est inutile, étant donné que les auditeurs ne s'astreindront pas, eux, à assister au prône tous les dimanches. Bien plus, ils ne s'intéresseront plus à l'instruction s'ils prévoient à l'avance, et c'est facile, quel en sera l'objet. Mieux vaut donc varier ses sujets, afin que chaque sermon ait au moins le charme de l'imprévu. — Telle n'est pas l'opinion du P. Fontaine. Il faut, selon lui, développer dans une série de sermons tout un point de la doctrine chrétienne. L'auditoire, qui est sensiblement le même tous les dimanches, saisira parfaitement la suite des idées, si l'on a soin, au commencement de chaque prône, de résumer l'instruction précédente et de faire ressortir le lien qui rattache la doctrine déjà exposée à ce qui va être dit. De plus, pour peu qu'ils prêtent d'attention, les fidèles s'intéresseront bien davantage à des instructions dont ils comprendront toute la portée. Enfin, peut-on enseigner véritablement les éléments d'une science, si l'on s'affranchit de tout ordre logique ? — Ayez donc, pour vos prônes, votre programme tracé à l'avance, et ne vous en écartez pas. Les grandes solennités, les missions, les stations de l'Avent ou du Carême, les prédications du mois de Marie, fourniront assez d'occasions de traiter des sujets d'une utilité pratique plus immédiate.

II. Voilà quel doit être le prône catéchistique. A quelles sources doit-on puiser pour le composer, tel est l'objet de la seconde partie du livre.

a) Dès les premières pages de son ouvrage, le P. Fontaine émettait une idée, à laquelle il revenait ensuite à plusieurs reprises, d'où l'on peut conclure qu'elle lui tient tout particulièrement au cœur. Cette idée, la voici. Le prône catéchistique doit être, comme son nom l'indique, l'explication d'un catéchisme. Or, au-dessus des divers catéchismes publiés par les évêques dans leurs diocèses, il y en a un qui dépasse tous les autres en autorité. C'est celui dont les Pères du concile de Trente ont confié la rédaction à des commissaires choisis entre mille, celui où ces hommes de talent ont résumé admirablement tout l'enseignement des théologiens et qui dans l'esprit des évêques devait servir de thème à la prédication des prêtres catholiques; c'est le catéchisme du concile de Trente.

Rien d'étonnant donc à ce qu'il assigne cet ouvrage comme la toute première des sources où il faille puiser. « L'un des grands avantages du catéchisme conciliaire, dit-il, c'est précisément d'offrir au prêtre qui y cherche la matière de ses prônes, des sujets d'une richesse et d'une fécondité telle que les explications se présentent d'elles-mêmes avec surabondance. Il suffit d'avoir ce catéchisme et d'en lire quelques pages pour s'en convaincre. » Et le P. Fontaine prouve son dire en prenant comme exemple un sujet ingrat, rebattu et toujours assez mal compris, celui de la prière. Tandis que les plus estimés des sermo-

naires ne contiennent sur ce sujet que quelques instructions assez vagues, nous trouvons dans le catéchisme du concile un véritable traité de la prière. « Ces quelques dix ou quinze pages nous rappelleront très clairement la *nécessité* de la prière, quels en sont les *fruits* ou avantages, les *parties* ou degrès, les différents *objets*, *pour qui* nous devons prier, et *qui*, et dans quelles *dispositions*, et dans quel *ordre*. » C'est une exposition aussi pleine, aussi complète, aussi riche, aussi féconde qu'on peut l'imaginer. Les développements se présenteront d'eux-mêmes, sans effort et sans peine, à l'esprit de quiconque voudra s'y arrêter un peu. Ces idées, telles que nous les présente le catéchisme du concile, sont comme des épis mûrs qui ne demandent qu'à s'ouvrir et à donner leurs grains. » Mieux vaut donc, pour le jeune prédicateur, s'inspirer de ce texte fécond et en dégager par une méditation sérieuse toutes les vérités qu'il renferme, que de fabriquer ses sermons à coup de ciseaux et en pillant de çà de là tous les sermonaires connus et inconnus. Ces morceaux d'emprunt, si bien rapprochés qu'ils soient, ne feront jamais qu'un manteau d'arlequin, une œuvre disparate toujours ridicule, mais plus choquante dans la chaire chrétienne que partout ailleurs.

Il faut donc, dans les prônes, développer le texte du catéchisme conciliaire. Mais qui dit développer ne dit pas délayer. Il ne s'agit pas de noyer quelques idées sous un déluge de phrases aussi ronflantes qu'insignifiantes. Ces vérités dont ce petit livre nous donne une formule simple et courte, nous devrons les étudier à fond et sous toutes leurs faces, afin d'en donner aux fidèles une explication intelligente et intelligible. Pour cela des études sérieuses seront nécessaires. « La prédication catéchistique obligera le prêtre à recourir aux sources, je veux dire, à ces sciences religieuses qui n'ont fait que s'entrouvrir devant le regard du séminariste, la théologie, l'exégèse, la patrologie, la liturgie et même l'histoire et le droit canonique. Le catéchisme conciliaire lui-même ne renvoie-t-il pas sans cesse le lecteur à l'Ecriture sainte, aux saints Pères, aux monuments liturgiques et parfois à nos grands théologiens ? Le prêtre qui voudra en commenter le texte, lui donner d'amples développements, toutes les explications désirables en un mot, consultera tout naturellement les sources indiquées ; il en cherchera d'autres et il ne lui sera pas difficile de les trouver. La préparation d'un simple prône le transportera ainsi dans un monde qui, certes, ne lui est point inconnu, mais qu'il avait peut-être un peu délaissé. Il renouera, en quelque sorte, avec des auteurs chéris, des rapports plus fréquents, et comme cette fréquentation lui sera avantageuse !... Heureux le prêtre qui s'élèvera à cette hauteur ! La préparation du prône, au lieu de lui paraître une charge, sera l'une de ses meilleures joies. Après avoir vaqué pendant le jour aux différentes fonctions de son ministère, il consacrera à ses chères études ses longues soirées d'hiver qui, pour d'autres, sont si vides et si ennuyeuses. »

b) Absolument toutes les sciences ecclésiastiques seront ainsi étudiées de temps à autre. Mais certaines d'entre elles seront l'objet d'une étude continuelle. En premier lieu, la théologie proprement dite. Avant tout, consulter l'auteur que l'on a suivi au séminaire et qui sera toujours le mieux compris. Puis, préférer, jusqu'à un certain point, aux théologiens strictement scolastiques, ceux qui, comme Franzelin et Hurter, ont exprimé les mêmes vérités sous une forme moins abstraite et plus oratoire, et dont les thèses peuvent plus facilement être transformées en sermons.

c) L'Ecriture sainte ne sera pas délaissée comme pourraient le croire les partisans acharnés de la prédication évangélique. D'après ceux-ci, le prêtre ne doit prêcher qu'une chose, la parole de Jésus-Christ ; que chaque dimanche il se borne à commenter devant les fidèles le texte évangélique tel que l'Eglise le présente ce jour-là à votre méditation, et il sera parfait. Il y a, en effet, une grâce particulière attachée à la parole de Notre-Seigneur. Ses paraboles sont si simples à la fois et si profondes ! Elles disent tant de choses sublimes et en des termes si clairs ! Du reste, les Pères et les grands Docteurs, n'ont fait autre chose que de commenter l'Evangile. « L'homélie demeurera toujours, quoi qu'on dise, le meilleur mode de vulgarisation pour la vérité religieuse. Le catéchisme du concile de Trente peut être commenté devant les enfants, il ne convient point aux instructions plus élevées de la messe solennelle. » — Une pareille théorie, d'après le P. Fontaine, est exagérée. Certainement les textes de l'Evangile, et en particulier les discours de Jésus-Christ, ont une vertu divine ; mais 1° l'homélie n'exposera pas dans un ordre logique les vérités de la foi ; 2° les mêmes textes évangéliques se représenteront souvent ou tout au moins des textes analogues, d'où danger de se répéter ; 3° surtout, un texte étant susceptible de plusieurs développements, le prédicateur choisira instinctivement ceux qui rentrent le mieux dans ses idées, et sans s'en apercevoir, il rabâchera les mêmes choses ; 4° enfin, si les anciens Pères ne prononçaient guère que des homélies, c'est que les fidèles étaient déjà suffisamment instruits par les catéchèses des prêtres et des diacres, ce qu'on ne peut dire des fidèles d'aujourd'hui. Mais, tout en évitant ces inconvénients de l'homélie pure, on pourra en conserver les avantages. A propos de chaque vérité, on insistera sur l'explication des textes évangéliques où elle est exprimée, on prendra même comme matière d'homélie les passages scripturaires auxquels se réfère le catéchisme du concile. Ainsi comprises, les homélies « s'enchaîneront dans une harmonie merveilleuse, et il s'en dégagera un enseignement suivi et méthodique, simple et substantiel, qui se gravera dans l'esprit des auditeurs et deviendra tout à la fois l'aliment de leur piété et le guide de leur vie morale. »

d) Après la parole de Jésus-Christ, il faudra consulter celle des Pères qui en est le complément et le commentaire. Devra-t-on, par exemple, se borner à faire de cette parole un usage indiscret, en citant à la file tous les passages des Pères se rapportant à tel ou tel point de la doctrine chrétienne. Cet étalage d'une érudition facile (Cornelius a Lapide et d'autres vous fournissant les textes), est aussi inutile que ridicule. D'abord les fidèles ne comprennent pas ces textes et ne cherchent pas même à les comprendre, étourdis qu'ils sont sous une pareille avalanche. Et puis, ils ne saisissent pas du tout la force probante que peut avoir la parole d'un de ces Pères, dont ils ne savent rien, sinon que ce sont des saints. Si l'on veut être raisonnable, voici comment on procèdera. On apportera, en faveur d'une vérité, le témoignage d'un Père, saint Augustin par exemple, mais en expliquant ses paroles et surtout en montrant aux fidèles comment, dans l'espèce, saint Augustin reproduit la foi de toute l'Eglise. Et encore, seuls, quelques auditoires choisis, pourront suivre ici le prédicateur. Dans la majeure partie des cas, contentons-nous de nous inspirer des Pères, et, sans même les citer, reproduisons, sous une forme qui nous soit personnelle, les développements et les raisonnements dont ils se sont servis pour expliquer et démontrer les vérités de la foi. Le champ de la patrologie étant immense, attachons-nous à l'étude de quelques auteurs choisis. Le P. Fontaine recommande d'étudier surtout trois Pères, saint Jean Chrysostôme comme orateur, saint Augustin comme théologien, Tertullien comme polémiste. Mais c'est à chacun à faire son choix d'après ses goûts ou ses aptitudes particulières.

e) Les livres liturgiques fourniront aussi le sujet d'excellents prônes et le texte de développements très pratiques et bien à la portée des auditeurs. Ceux-ci seront facilement intéressés si on leur explique ou le caractère d'une fête qui, comme celle de Noël, leur rappelle tant de doux souvenirs, ou le sens d'une prière que tout enfant ils lisaient déjà, sans la comprendre, dans leur paroissien. S'inspirant d'un souvenir personnel, le P. Fontaine nous assure que jamais il n'a entendu de meilleur sermon sur l'Extrême-Onction, que l'explication faite par un jeune vicaire de la formule liturgique : « Per istam sanctam unctionem, » etc...

f) Faut-il indiquer des sermonaires ? Question bien délicate. D'abord il y a sermonaires et sermonaires. Certains ouvrages, et il y en a, contenant des sermons écrits vaille que vaille par des manières d'entrepreneurs, ne peuvent guère être utiles à un prédicateur sérieux. S'il s'agit de sermons écrits consciencieusement, à plus forte raison, s'il s'agit des grands orateurs de la chaire, les Bossuet, les Bourdaloue, les Pie, les Monsabré, etc., le jeune prêtre pourra profiter beaucoup à cette étude. Mais cela, à une condition, c'est de ne pas les consulter immédiatement avant d'écrire, et surtout de ne pas les copier ou essayer d'en faire un pastiche ridicule.

g) Enfin le prédicateur fera sagement de se tenir au courant de la littérature religieuse contemporaine. Là il trouvera souvent les vérités anciennes exprimées sous une forme neuve et plus appropriée aux dispositions actuelles de ses auditeurs. Mais quoi lire ? Comment, parmi tant de livres inutiles ou insipides, quand ils ne sont pas dangereux, reconnaître une œuvre de valeur ? Le mieux est de ne pas se presser, de ne pas croire sur parole aux réclames intéressées des libraires, et de n'acheter un livre que quand son mérite est incontesté.

Dans une sorte d'appendice, l'auteur conseille au prédicateur de ne pas négliger complètement la déclamation, c'est-à-dire le ton de la voix et les gestes. Non pas qu'il doive, comme un comédien, prévoir et étudier la moindre flexion de sa voix et le moindre mouvement de ses bras, ou bien encore s'astreindre à observer des règles ridicules, telles qu'en donnent les anciens traités. Mais, pour bien déclamer, 1° il écrira son prône avec beaucoup de *logique*, ce qui facilitera l'œuvre de la mémoire et rendra le ton plus naturel ; 2° il aura soin de prévoir le ton qui convient à chaque partie du sermon, un exposé de preuves ne demandant pas le même ton qu'un mouvement pathétique ; 3° il notera à l'avance, pour les souligner dans le débit, les phrases principales, celles qui expriment les idées fondamentales du discours. Cette étude faite, il pourra s'abandonner à son inspiration, et s'il n'arrive pas du premier coup à la perfection, du moins il ne sera pas ridicule.

III. Ce simple exposé des questions traitées permet d'apprécier la haute valeur de l'ouvrage du P. Fontaine. Presque toutes les idées qu'il développe sont l'expression du bon sens, et si la prédication chrétienne était partout ce qu'il la veut, la religion ne pourrait qu'y gagner. Que les jeunes prédicateurs se procurent donc son livre, qu'ils le méditent et s'inspirent des sages conseils d'un homme d'expérience. Certains lecteurs, l'auteur lui-même le reconnait et nous l'avons dit un peu plus haut, feront des réserves sur quelques-unes de ses théories. Ici nous signalerons seulement un léger défaut de composition dans l'ouvrage. Il y a par ci par là des répétitions et des hors-d'œuvre. L'auteur aurait pu aussi bien nous exposer ses théories sur le prône, sans traiter des questions comme celles-ci : utilité de la langue latine comme langue liturgique, valeur respective de la théologie scholastique et de la théologie positive, causes de la diffusion du protestantisme au seizième siècle, etc. Ces légères taches, du reste, ne diminueront en rien le mérite du livre.

Pour terminer, une autre critique, toute de détail. « La bibliographie, dit le P. Fontaine, telle qu'on la comprend assez habituellement de nos jours, n'est point un modèle de véracité ni d'exactitude. » Or, le livre que nous venons d'exa-

miner se termine par *trente-quatre* pages de bibliographie sur un ouvrage antérieur de l'auteur, et dont on fait grand éloge, naturellement. Eh bien, franchement, l'ouvrage est sans doute excellent, mais une pareille réclame nous semble d'un goût douteux.

Notre but principal, en rédigeant cette Revue, est d'être utile surtout au jeune clergé. Et voilà pourquoi nous répondons à toutes les questions ou résolvons tous les cas qui peuvent l'embarrasser; voilà pourquoi aussi nous faisons connaître les principaux ouvrages, anciens ou nouvellement parus, qui ont une réelle importance et peuvent lui rendre service.

Il nous a semblé que nous pourrions ajouter à ce cadre et faire connaître au jeune prêtre la société dans laquelle il doit vivre, et ainsi lui révéler le secret de bien des défaillances, de bien des lâchetés, de bien des chutes qu'il ne sait point s'expliquer. Or une société n'est bien connue que si l'on connaît les livres qu'elle lit. Nous avons donc prié un prêtre de grand talent, très au courant de la littérature contemporaine, de nous donner, *de loin en loin,* — nous n'abuserons pas — un article sur chacun des principaux littérateurs contemporains, ceux qui ont ou ont eu influence sur leur siècle et ont ainsi mis la France en l'état où nous la voyons. — Commençons par Theuriet, sur lequel précisément la question suivante vient de nous être posée.

Q. — Quelle opinion convient-il de se faire du genre de M. André Theuriet, romancier naguère très en vogue et dont les ouvrages sont beaucoup lus par nos châtelains et par nos bourgeois ? Quelle est la valeur littéraire et morale de ses œuvres ?

R. — Pour bien juger un homme, il faut connaître un peu son origine, le milieu où il a vécu, ses goûts particuliers.

M. André Theuriet a passé son enfance et sa prime jeunesse à Bar-le-Duc sa ville natale, où son père était conservateur des hypothèques. C'est pourquoi plusieurs de ses romans, comme *Madame Heurteloup,* se déroulent dans la vallée et les villages de la Meuse.

Il n'avait guère plus de vingt et un ans quand il fut nommé à Auberive (Haute-Marne), par faveur, receveur de l'enregistrement et des domaines. Tout en faisant son service il étudiait le droit et se fit recevoir à Paris. Sa thèse de licence fut sur le mariage. Une personne à qui il en fit hommage nous assure qu'elle était bien écrite en latin pour le droit romain, et non moins exactement en français pour le droit civil.

Plusieurs fois il demanda des livres à M. le doyen d'Auberive, et celui-ci lui prêta notamment le commentaire de Job, par M. de Sacy, et le premier volume de saint Jean Chrysostome. La *Revue des deux Mondes*, dont il était le fidèle abonné, et dont il devint plus tard l'un des plus distingués collaborateurs littéraires, s'occupait alors beaucoup d'ouvrages ecclésiastiques, et il désirait s'instruire. Mais sa théologie ne fut jamais profonde, car il racontait volontiers qu'à son examen de philosophie l'objection suivante lui fut posée et qu'il l'avait toujours trouvée embarrassante : « Si Dieu est le créateur du monde, il n'est donc pas immuable, puisqu'en créant il fit ce qu'il n'avait pas encore fait. » Il ne comprenait point que la création avait bien produit des mondes nouveaux, mais n'avait point changé l'essence divine.

Aux questions élevées de la philosophie il préférait les longues promenades dans les bois. Le canton d'Auberive renferme seulement 5,600 hectares de forêts. Ces forêts, leurs sites sauvages, leurs rochers, leurs gorges profondes, leur faune et leur flore, il les connaissait, il les aimait, il les a peintes avec une intensité de couleur remarquable. Il pourrait dire avec raison en parlant de son art descriptif :

C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose !

Il les parcourut assidûment pendant les trois années qu'il passa à Auberive et qui marquèrent sur sa jeune imagination ; il les choisit comme un cadre pittoresque pour beaucoup de ses œuvres. L'on ne peut lui reprocher que d'avoir exagéré les tableaux. Mais cette exagération, tous les poètes se la croient permise.

Surtout il professait le culte de la forme. M. le doyen d'Auberive nous a raconté qu'un jour il rencontra le jeune receveur chez le capitaine Adolphe Geoffroy, alors en congé sur les rives charmantes de l'Aube. On vint à parler des célébrités littéraires de l'époque et l'on cita le P. Lacordaire. Un des interlocuteurs loua beaucoup son magnifique talent, son éloquence et les principes qu'il défendait :

— Oh ! les principes... interrompit M. Theuriet. C'est la forme qu'on admire !

Mieux que de longues considérations, cette exclamation caractérise son esprit frivole, qui fait consister la valeur d'un homme dans une belle imagination, un style brillant, des phrases bien sonnantes, fussent-elles creuses.

Il n'entrait à peu près jamais à l'église. Aussi quand il décrit des scènes religieuses, commet-il parfois des impairs risibles. Cependant un jour d'Ascension, en 1858, on se souvient que passant avec le capitaine Geoffroy dans un tout petit village, Rouelles, à l'heure de la messe, la curiosité les poussa vers la petite église pour voir la tenue de ces pauvres gens et peut-être aussi pour entendre un discours de curé de campagne. Ils restèrent, d'ailleurs respectueusement, auprès de la porte. Peut-être cette visite lui a-t-elle suggéré le thème de sa jolie mais singulière nouvelle du curé qui joue du violon, en guise de sermon, et par ce moyen original attire tous ses paroissiens à la messe le dimanche. Rouelles est souvent célébré dans ses romans.

En quittant Auberive, M. Theuriet fut placé comme rédacteur au Bureau central de l'enregistrement à Paris.

Ces détails nous font mieux saisir la physiono-

mie de l'écrivain. Ce n'est pas un réaliste, mais un sensualiste. Le style est sensuel, les descriptions, les scènes sont sensuelles ; la note égrillarde et polissonne résonne habituellement à travers ses pages où la passion brutale, mais enguirlandée, gronde toujours. Son style est, non point fardé, ce qui supposerait l'art des nuances, mais peint. A son gré l'herbe n'est pas assez verte, la fleur pas assez rose, il les surpeint, et verse sur elles une essence factice de parfum lourd.

I. Son opuscule l'*Automne dans les bois*, publié dans la *Revue des deux Mondes* en 1874, nous paraît réunir toutes les qualités et tous les défauts de son talent descriptif.

Il revient après une quinzaine d'années dans ses bois d'Auberive et il raconte ses impressions, ou plutôt ses sensations. C'est en septembre.

« L'homme primitif (!)... plongé dans ce bain des verdures forestières, sent sourdre en lui une sève *remontante*, et dans son imagination rajeunie les féeries du temps passé se remettent à chanter leurs contes bleus. Peu à peu j'ai éprouvé cette merveilleuse transformation, tandis que la voiture descendait les *pentes* tournantes de la forêt. Les *sonnailles* du cheval tintaient glorieusement, et glorieusement entre deux traînées de lumière les ombres des nuages glissaient le long des *pentes* boisées. Partout une mer moutonnante de feuillées épaisses ; mes regards, réjouis par la variété des verts, tantôt *remontaient* les rapides couloirs des tranchées abruptes, tantôt plongeaient dans les entonnoirs des combes. Et quelle pacifique et endormante solitude ! »

Ensuite il nous présente Auberive, avec l'*Abbatiale*, l'ancienne abbaye de Bernardins qui, ô ironie des choses ! « passa dans les mains de Mme Caroillon-Vandeul, la fille de l'auteur de *La Religieuse*, Angélique Diderot. » Il rend hommage en deux phrases aux vieux moines qui l'habitaient :

« Le joug des bons pères était aimable et léger, et les anciens du village m'ont toujours paru très respectueux pour la mémoire des Bernardins. Nulle part on n'entend conter de ces grasses histoires qui défraient joyeusement les fabliaux du xve siècle et constituent d'ordinaire la légende des cantons où le clergé régulier a établi ses monastères. »

Il continue sa course à travers la forêt et la montagne, — ainsi qu'on appelle l'immense désert du plateau langrois, — à la recherche de son ami Tristan qu'il rencontre enfin dans une jolie villa. Tristan, c'est le bourgeois désœuvré et artiste. « Ses yeux bleus sont noyés de mélancolie, mais sa bouche sensuelle rit dans sa barbe blonde. » Ils devisent ensemble et savamment des fleurs sylvestres à qui Tristan, très enthousiaste, reconnaît des sentiments, des aspirations intimes, « des rapports sociaux, » un « naturel aimable ou maussade, » une âme enfin : — « Je t'assure qu'il se passe entre les feuilles, les herbes, le vent, les insectes et les pierres, des comédies et des drames auxquels je prends un plaisir plus vif qu'à certaines pièces de Shakespeare ! » — L'auteur raille son ami qui se fâche.

— « Voudrais-tu insinuer que je tourne à la préciosité ?

— « Je ne dis pas cela, mais je trouve que depuis un certain temps, vous autres, descriptifs, vous glissez sur cette pente dangereuse qui consiste à prêter à la nature vos façons de sentir et de penser. Nous sommes à une époque de maniérisme, et, en matière d'analyse sentimentale, nous couperions des cheveux en quatre. Eh bien ! nous avons aussi une tendance à maniérer et à raffiner le sentiment de la nature. Après l'avoir, au xviie siècle, traitée avec une superbe indifférence, nous en venons à l'associer à toutes nos subtilités mystiques. Sois bien persuadé que c'est là une falsification, et non une interprétation. La nature n'a rien à voir là-dedans. Avec ta théorie, tu me fais l'effet de ces maris qui veulent façonner leur femme à leur image. Ils y perdent leur façon, et se retrouvent au point de départ quand ils s'imaginent avoir fait cent lieues. La nature est femme et ne se laisse point pétrir à notre gré. Le meilleur procédé pour peindre la beauté d'une rose, c'est encore de dire qu'elle est la rose. »

Ce joli passage est la condamnation absolue du système de l'auteur. Lui, descriptif, il force constamment la nature ; pour lui la rose n'est jamais la rose, cette fleur aimable qui nous réjouit par sa couleur et son parfum. La sienne nous tire l'œil, et son parfum fait mal à la tête.

Ce n'est point que la nature n'ait ses voix, ne nous parle, ne nous avertisse, triste ou joyeuse, sévère ou consolante : Dieu a semé en elle à pleines mains tous les germes de vie, comme il y fait chanter toutes les harmonies. Mais ces harmonies, c'est lui qui les y a mises. Nous ne saurions les percevoir, si nous ne connaissons pas l'auteur, ni les clefs multiples de cette belle musique. La nature d'automne nous porte à la rêverie et à la tristesse. Pourquoi ? Les feuilles qui tombent nous annoncent le déclin d'une année, nous parlent aussi du déclin de la vie. Quel pinceau merveilleux que celui qui se promène insouciant, mais avec un art consommé, sur le front des bois, peignant cet arbre en jaune tendre, cet autre en rouge vif, dépouillant telle avenue, épanouissant tel massif, mêlant, fondant ou heurtant les couleurs ! Les oiseaux se taisent, le vent murmure à peine, un silence religieux règne dans la plaine, dans les longues tranches d'un vert lumineux, pendant que le soleil allume tranquillement sur toutes ces têtes ondoyantes et diverses de mélèzes, d'aulnes ou de sapins, comme un incendie de couleurs. Vous vous arrêtez, vous admirez, vous jouissez, mais pourquoi ? Parce que vous pensez que ces chauds rayons sont les derniers, qu'ils sont mortels aux feuilles qu'ils touchent, que cette féerie de couleurs aura disparu demain, que vos journées passent ainsi, les plus

brillantes étant souvent les plus voisines du tombeau, que l'hiver vient, l'éternité qui nous appelle, que ce spectacle ravissant est encore une grâce de Dieu qui nous regarde, nous suggère ainsi les graves pensées, et nous aime.

Les voix de la nature sont éloquentes parce qu'elles sont les voix de Dieu. Or, Dieu, nos romanciers ne le voient pas; comment pourraient-ils entendre, comprendre une journée d'automne? Ils regardent comme un enfant qui s'écarquille les yeux en face des notes blanches et noires d'une page de musique, ils décrivent les lignes, les portées, les signes, mais ne savent rien de l'harmonie non plus que de la mesure.

Ils décrivent bien. Lisez plutôt :

« Ceux qui n'ont pas vu une futaie de charmes ne peuvent se faire une idée de l'élégance de cet arbre aux fûts minces et noueux, aux brins flexibles, au feuillage ombreux et léger. Et le bouleau ! Que n'aurait-on pas à dire sur la grâce de cet hôte des clairières sablonneuses, avec son écorce de satin blanc, ses fines branches souples et pendantes où les feuilles frissonnent au moindre vent. En avril, toutes les veines du bouleau sont gonflées d'une sève rafraîchissante ; nos paysans enfoncent un chalumeau à la base du tronc et y recueillent un breuvage limpide et aromatique. J'en ai goûté une fois, et, grisé par cette pétillante liqueur, je me suis couché au pied de l'arbre, en proie à une délicieuse hallucination. Il me semblait que dans mes veines circulait et fermentait la sève des plantes forestières, et que moi-même j'allais verdir et bourgeonner. J'étais devenu un bouleau, l'air jouait mélodieusement dans mes ramures couvertes de chatons en fleur, les fauvettes chantaient dans mes feuilles, et les sauges odoriférantes s'épanouissaient à ma base...

« Le chêne est la force de la forêt, le bouleau en est la grâce, le sapin la musique berceuse; le tilleul, lui, en est la poésie intime. L'arbre tout entier a je ne sais quoi de tendre et d'attirant; sa souple écorce, grise et embaumée, saigne à la moindre blessure; en hiver, ses pousses vertes s'empourprent comme le visage d'une jeune fille à qui le froid fait monter le sang aux joues; en été, ses feuilles en forme de cœur ont un susurrement doux comme une caresse... »

On trouve dans ce morceau tout André Theuriet. C'est une jolie nature, peinte avec un surcroît d'imagination, et forcée. Il ne manque que les bergères enrubannées de Fragonard dans ces paysages à la Watteau. Aussi bien cela ne vous touche pas. Quelque chose d'essentiel manque : c'est le cœur, qui se borne à aimer le tilleul « à l'odeur balsamique ; » c'est l'idée qui, demeurant terre à terre, ne vous élève point. Je pourrais même ajouter que cela ne vous intéresse pas ; et l'auteur l'a si bien compris qu'il a éprouvé le désir d'amener quelque amour rustique dans ce coin de paradis terrestre. Il nous introduit dans une loge de charbonnier habitée par six membres : « trois gars bien découplés, aux regards intelligents sous le chapeau à larges bords, une fillette de seize ans ayant la beauté agreste d'un fruit sauvage ; puis le maître charbonnier et sa femme, déjà ridés, hâlés et crevassés par le labeur. » La fillette s'appelle Brunille, et l'aîné des apprentis, le grand Justin. Ils sont fiancés. Après une description de la *cuisson* du charbon, l'auteur amène naturellement la conversation sur la femme, qu'il compare à l'ondine.

— « Violente, dit Tristan, comme les flots du torrent, capricieuse et chatoyante comme un arc-en-ciel dans une giboulée de mars, perfide comme l'eau qui dort...

— « Et avec tout cela attirante et irrésistible. Rappelle-toi les figures de femmes du Vinci et de son école, ces ovales allongés et encadrés de fines chevelures *crépelées*, à reflets changeants ; ces flexions serpentines du cou, ces lèvres spirituelles dont le sourire est en même temps une ironie et une promesse, ces yeux longs, voluptueux, où sous des paupières demi-fermées s'allume une lueur mélancolique et provocante... »

Et comme ils aperçoivent tout à coup Brunille et le grand Justin se querellant jalousement, à la manière de la Marinette et du gros René de Molière, puis la jeune fille emmenant « avec toute sorte de câlineries *embobelinantes* » son fiancé « un bout de chemin : »

— Le lâche! murmura Tristan indigné... La voilà l'ondine ? Partout la même, en haut comme en bas, au village comme à la ville... J'en jure par la forêt, je mourrai dans la peau d'un célibataire ! »

La morale n'est pas très élevée, pas plus que les caractères. On cherche en vain l'intelligence qui pense, le cœur qui bat, généreux et bon, les sentiments délicats qui font de l'âme humaine un sublime instrument où vibrent l'amour, le dévouement, le sacrifice, où même chante l'idéal de toute jeunesse, où rayonnent le bonheur salubre, la joie débordante avec les vigoureuses espérances de l'avenir. On se heurte à des instincts aveugles d'animal qui s'abandonne et jouit.

II. Encore les premières œuvres d'André Theuriet sont-elles d'*apparence* honnête, et classiques — étant très lissées et léchées, — si on les compare à ses productions plus récentes. *Mme Heurteloup* va nous le prouver jusqu'à l'évidence.

1. Mme Heurteloup est la fille d'un conventionnel, Claude Humblot, qui a voté la mort de Louis XVI. Elle est née à Bâle, et son père, en guise d'Evangile, lui a fait lire Schopenhauer. Elle s'est pénétrée de doctrines chagrines et desséchantes : « Les hommes se partagent en âmes tourmentées et en diables tourmenteurs. La vie oscille comme un pendule entre la douleur et l'ennui. » Après la mort de son père elle revient à Chévrechêne, dans la Meuse, où elle possède un domaine situé à une lieue de Grimonbois, propriété des Saint-André, les vieux seigneurs du pays. Une certaine familiarité s'établit entre elle

et Jean de Saint-André qui, un soir, essaie de l'outrager dans la forêt.

De là une haine implacable contre la noblesse, le château, l'amour, toute l'humanité. Dépit ou cynisme, elle épouse son domestique, Justin Heurteloup. « C'est comme un défi jeté à la société campagnarde. » Elle jouit de haïr, de se faire haïr et de se déclasser.

Justin Heurteloup disparaît bientôt, et un seul homme trouve grâce devant elle, Fanfan Pierron, son régisseur, le père d'Alzine. Celle-ci se laisse courtiser par le valet de ferme, le Mirguet ; elle les surprend dans un entretien trop tendre et la chasse impitoyablement. Alzine va se réfugier chez Vital de Saint-André le neveu de Jean, à Grimonbois.

Elle a recueilli sa nièce Loïse Heurteloup, et l'élève dans ses principes pessimistes : « Elle collectionnait les sottises et les méfaits de son entourage et lui disait : « Voilà les hommes, voilà la vie ! » comme quelqu'un qui aurait composé un bouquet de plantes vénéneuses et qui le montrerait ensuite en disant : « Voilà les fleurs, voilà ce qu'on appelle un charme et un parfum ! » Elle est tellement odieuse que ses gens l'appellent la *bête noire*.

2. Au château de Grimonbois la scène est toute différente. Jean de Saint-André est le type du vieux seigneur de l'ancien régime tel qu'on le rencontre dans les manuels de Paul Bert. M. Theuriet fait preuve d'une certaine faiblesse d'esprit à suivre ce courant démodé. C'est ainsi que pour flatter les passions du peuple et les préjugés de l'époque, les écrivains sacrifient au convenu et peignent sciemment des caractères faux. Le seigneur polisson et viveur que représente Jean de Saint-André a existé, mais à l'état d'exception. Alors pourquoi prendre une exception pour la règle, pour le type définitif ?

Esclave de sa gouvernante, Angélique, qui l'enjôle et l'exploite après lui avoir servi de maîtresse, il exploite à son tour Vital son neveu, et M^lle^ Charmette, sa nièce, une jeune fille aveugle. Il a escamoté leur héritage, se contentant de leur servir une légère rente.

Vital, quoique plus honnête, a du sang lascif des Saint-André dans les veines. Il s'amuse gaiement, dissipe sans souci ses modestes revenus, et fait des dettes. Cependant il fréquente son oncle. Un jour ils descendent ensemble dans la prairie pendant les foins et y rencontrent Alzine et Loïse. Le vieux galantin tient à celle-ci des propos offensants, Vital prend la défense de la jeune fille, une lutte s'engage, Jean est jeté à terre et s'enfuit, honteux, jurant de ruiner son neveu.

C'est à Benoitevaux, dans un pèlerinage, que M^me^ Heurteloup devine que Vital aime Loïse. Elle s'emporte alors en termes âpres contre le château, contre toute la famille maudite des Saint-André, raconte à sa nièce la scène de la forêt et déclare qu'elle n'a jamais eu qu'une idée : se venger. « Ce sentiment-là est resté debout, comme un arbre de cimetière. Il se nourrit de mes illusions mortes comme d'un fumier, et il monte, il monte, il grandit toujours ! »

Quant à Loïse, « tandis que la procession se déroulait onduleusement dans les prés, son jeune amour, bercé par ces voix de cloches et ces mélodies mystiques, montait lumineux de son cœur dans sa tête et y étincelait comme l'or des ostensoirs. »

Un soir d'hiver, femmes et filles sont réunies à la veillée chez la mère Chouille ; Fanfan Pierron est là qui conte avec bonhomie de jolies histoires. Cueillons celle-ci en passant :

« Une fois saint Pierre et le Bon Dieu descendaient la côte de Récourt, pour aller passer dessus le pont de Tilly. — « Maître, dit saint Pierre qui aimait à faire le faraud, j'*a* vu *ein* lièvre qui était ben aussi gros qu'un chevau. » — « Donne-toi de garde, lui répondit le Bon Dieu, j'allons passer sur le pont de Tilly ; tourtous les menteurs tombent dessous, au mitan de l'eau. » Un peu plus loin, saint Pierre qui n'était pas trop à son aise reprit : « Le lièvre que j'a vu n'était mie tout de même comme ein chevau, mais il était ben comme ein âne. » — « Méfie-toi, dit le Bon Dieu en le menaçant du doigt, j'allons bientôt passer sur le pont ! » — « Le lièvre, fit pour lors saint Pierre, était comme un renard, là ! » — « Voici le pont ! » — « Eh ! ben, maître, je ne veux me choir dessous ; la vraie vérité, c'est que le lièvre que j'ai vu n'était mie plus gros qu'ein autre... »

Il est délicieux, ce vieux conte d'autrefois, avec son ton naïf et sa finesse ; bien supérieur comme morale, et égal comme observé, à la plus belle fable de la Fontaine. Mais ce qui suit l'est beaucoup moins. Les garçons arrivent pour *dailler*, c'est-à-dire, « en patois meusien, intriguer les filles, à la veillée, au moyen de questions burlesques ou mordantes qu'on leur lance à travers la fenêtre. » C'est Vital qui les conduit, et après avoir « deviné devinettes » longuement, l'on se sépare, Vital ramène seule à Chèvrechêne Loïse qui le sermonne ingénument et ne s'aperçoit que trop tard de ses intentions libertines. En vérité M^me^ Heurteloup s'entend mal à élever les jeunes filles. Si elle eût voulu exposer sa nièce et jeter du pétrole sur son amour naissant, elle n'eût pas agi autrement. Il y a dans cette liberté qu'elle lui laisse quelque chose qui jure avec son caractère défiant de duègne. Les personnages de Theuriet ne se soutiennent pas.

Un jour que M^me^ Heurteloup fait d'amers reproches à Fanfan Pierron sur la conduite d'Alzine, celui-ci lui réplique aigrement : « Et ce joli garçon qui vire autour de Chèvrechêne, ce n'est pas pour Alzine, *n'mé*, puisqu'elle n'y est plus ? » Comment se venger de cet audacieux godelureau qui courtise Loïse ? Elle apprend que la *dèche* est au château de Jean de Saint-André et que le vieux noble cherche à faire un emprunt de vingt mille francs. Elle les offre à condition que Vital

quittera le pays. Jean accepte, et persuade à son neveu d'entrer comme directeur dans une verrerie. Le jeune homme y consent, poussé par la misère, embrasse Mlle Charmette, la pieuse aveugle, et naturellement rencontre sur la route Loïse qui vient lui faire ses adieux. Tout cela en maints endroits manque de vraisemblance et d'honnêteté.

3. Quelques mois après, les excès ont tué Jean de Saint-André, et son neveu revient pour assister à ses funérailles. Description malheureuse de l'office au double point de vue de l'art et de l'exactitude :

« En bas, la vie coutumière du village allait son train : les poules picoraient sur les fumiers ; devant sa porte un homme épointait tranquillement des échalas ; dans le ciel les alouettes gazouillaient, et pendant ce temps le prêtre entonnait à voix haute : *Dies iræ, dies illa, dies magna et amara valde*, et les chantres répondaient en bourdon : *Libera nos eleison* (!). Angélique, au milieu d'un groupe de femmes, sanglotait bruyamment ; les porteurs étiraient leurs bras et frottaient leurs paumes calleuses, pour se préparer à hisser de nouveau leur funèbre fardeau au sommet du cimetière en pente. — Et là-bas, le tailleur d'échalas poursuivait indifféremment sa besogne, le ciel continuait à bleuir, les alouettes à chanter et la terre reverdie s'ensoleillait de plus en plus. »

Il faut avouer que ce tailleur d'échalas est agaçant, et plus encore ce procédé descriptif, toujours le même, fait de détails inutiles et d'à peu près.

Le *repas de l'obit* n'est pas moins répugnant : « On y mange copieusement et on y boit ferme en l'honneur du mort. Au milieu du repas le plus âgé des convives se lève et entonne le *De profundis* auquel répond la compagnie. Entre chaque verset on vide force bouteilles, en sorte que cette cérémonie funèbre se termine la plupart du temps par des éclats de rire incongrus et des scènes d'ivresse peu révérencieuses pour la mémoire du défunt et pour la douleur vraie ou feinte des héritiers. »

Je doute que ces pages, ou très faibles ou très odieuses, conduisent leur auteur à l'Académie. Leur premier défaut, c'est de manquer de vérité et de probité.

Le soir, les créanciers affluent et la *bête noire* n'arrive pas la dernière avec sa créance qui s'est gonflée jusqu'à trente mille francs. Cependant elle renoncera à tracasser Vital, s'il consent à s'en retourner à sa verrerie. Il refuse hautement, et, quand ils sont seuls, Charmette lui demande pourquoi il décline cette proposition. Il avoue qu'il aime « la nièce de cette revêche personne. »

— Vital, reprit-elle, le père de cette femme n'a-t-il pas voté la mort du roi ?

— Oui.

— Et tu aimes sa nièce ?... Ah ! mon ami, voilà qui est pis que tout ce qui nous était encore arrivé et nous ne sommes pas au bout de nos peines !

Cette scène à peine esquissée est belle dans sa simplicité.

Pour apaiser les créanciers, il faut vendre Grimonbois. Mais le mobilier a disparu, les bois sont saccagés, Angélique a volé l'argenterie, les marchands de bien se présentent et achètent pour 80,000 francs un domaine qui en vaut le double. Bientôt ils mettront en vente le château, et Vital devra quitter la demeure de ses pères : « C'est fini, ma pauvre sœurette, nous avons tout perdu, fors l'honneur ! » — « Vital je n'ai jamais tant souffert de ma vie !... Il me semblait que mes yeux s'étaient soudainement ouverts et que je voyais, — oui, je la voyais tout le temps, — je voyais notre grand'mère Adeline. Debout devant la cheminée, et se tordant les mains de désespoir, à la pensée que sa maison et les bonnes terres qu'elle aimait tant allaient êtres vendues à l'encan et passer à des mains étrangères ! »

La veille de la vente, en « une nuit sans lune, » Loïse a donné à Vital un rendez-vous d'adieu à Chèvrechêne, où elle l'attend, sa bougie allumée. Mme Heurteloup les surprend, les épie par la fenêtre, et, chose incroyable ! au lieu de chasser ignominieusement cet homme qu'elle hait parce qu'il est la noblesse, la beauté, le descendant honni des Saint-André et qu'il vient séduire sa nièce, elle le laisse complaisamment dans la chambre de Loïse et, le lendemain, — l'explique qui pourra, — elle achète pour eux le château et le parc. Elle leur offre ce cadeau de la manière la plus bourrue, et sans qu'un sentiment de bonté éclose dans son vieux cœur raccorni. Elle ne comprend qu'une chose, c'est que « sa vieillesse est aussi stérile et aussi maussade qu'une friche » et qu'elle va rester seule :

— Seule ! lui dit Fanfan, et ces deux enfants dont vous avez fait le bonheur et qui ne demandent qu'à vous en être reconnaissants, les comptez-vous pour rien ?

— Eux ! répliqua-t-elle durement, ils ne se sont occupés que d'eux-mêmes et de leur bête d'amour...

Méchante elle-même et haineuse, elle ne peut croire ni à l'amour ni au bien. La seule parole un peu plus indulgente qu'elle prononce, et qui sert de conclusion à ce livre sensuel et misanthrophe, c'est celle-ci : « Oui la misère et la méchanceté se font équilibre, c'est pourquoi il faut avoir pitié ! »

4. Voilà en quelques traits rapides la trame du roman. Les citations que nous avons faites donneront une juste idée du style et de la manière de l'auteur. La physionomie la plus attachante est celle de Mlle Charmette, parce qu'elle est chrétienne, et que le christianisme est la perfection de l'humanité. Or Theuriet n'a pas su la peindre, parce qu'il n'est pas chrétien. Il a rencontré une perle et l'a laissée brute, en mauvais joaillier qu'il est.

« M^lle Charmette avait trente ans, dit-il. C'était une personne très distinguée de tournure, frêle, mince et d'apparence délicate. Un bonnet de linge très propret, sous lequel disparaissaient presque deux étoits bandeaux de cheveux châtains, encadrait un visage blanc comme une hostie, aux traits fins, et d'un modèle très pur, mais où manquait cette vie lumineuse que donne le regard. M^lle Charmette était aveugle. »

Voilà tout. C'est bien pour la description des traits ; mais son âme, ses qualités intérieures, la foi, source de son inaltérable indulgence pour son frère, de sa résignation pendant que ce garnement la ruine, de sa noblesse de sentiments et de sa fierté, sous l'outrage de la *bête noire*, ce n'est donc rien cela ? L'auteur n'en dit guère, et il ne se défend même point d'une velléité d'ironie quand il parle de sa piété, de son grand livre blanc, aux caractères en relief, plein de prières, ou de ses convictions légitimistes.

Quel beau parti eût tiré de cette figure un écrivain catholique ! Elle eût été l'âme du livre, la lumière qui en éclaire les moindres scènes, les angles les plus obscurs, lumière pure et clémente, suggestive de toutes les grandeurs de la pensée, de toutes les générosités du cœur. Mais visiblement l'auteur lui préfère M^me Heurteloup. Il l'a taillée à coup de serpe et de hache, celle-ci, vigoureusement, et il l'a laissée fruste exprès : « Dans son isolement volontaire, elle broyait du noir tout le jour, et les doctrines désolantes dont sa jeunesse avait été saturée lui remontaient lentement aux lèvres. Elle éprouvait une douloureuse volupté à ruminer cette amère nourriture d'autrefois, à en goûter la sauvage âpreté, à s'imprégner de ce profond mépris de l'humanité qu'elle n'avait regardé jadis que comme une curiosité philosophique. »

De bonne foi, est-ce là un cœur de femme ? Un monstre, un être contre nature, soit. Alors pourquoi nous le présenter ?

Avec cela impie, naturellement. A Benoitevaux, elle entre dans l'église avec ses chiens, Coquin et Misère, et, comme « une dévote peu tolérante, allonge un coup de pied » à Misère :

— Sortons, dit-elle, les momeries de tous ces imbéciles m'écœurent !

« Le cliquetis des assiettes et des couteaux se mêlait à la traînante mélopée des patenôtres :

— Voilà le fin mot de ton pèlerinage, dit-elle à Fanfan, goinfrerie et superstition ! C'est dégoûtant ! »

Elle donne cinq francs à une petite fille malade « pour avoir du vin de quinquina et non pour les dépenser en cierges et en momeries ; » et comme la mère la remercie avec effusion :

— Je ne suis pas bonne, dit-elle, c'est de *la pitié*... Je n'aime pas mon prochain... Je n'aime personne...

Ce répugnant personnage a vécu soixante-dix ans dans un milieu qui n'était point perverti plus qu'un autre, à côté d'une jeune fille que son exemple et ses conseils eussent pu rendre bonne, mais de l'existence elle n'a vu que les laideurs, elle a voulu croire au mal et le voir partout, la vie ne lui a rien appris et le mot de la fin est le même que celui du commencement : « C'est de *la pitié !* » Et pourquoi même de la pitié, puisqu'elle n'aime personne ?

Tout cela est incohérent et laisse une impression pénible. L'auteur non plus, à travers ces trois cents pages, en dépit du charme très mêlé de ses descriptions, n'a rien appris, ni pour lui, ni pour ses lecteurs.

Ses lecteurs ! il les a pervertis, s'ils ne l'étaient pas ; il les a salis davantage, s'ils l'étaient. — Et voilà, hélas ! les lectures auxquelles se livrent un certain nombre de chrétiens d'aujourd'hui.

Et l'on s'étonne que nous manquions de ressort et d'énergie !...

Q. — Une personne, sérieuse et pieuse, prétend avoir des relations avec les âmes du purgatoire. Une de ces âmes date ses communications du sein d'Abraham. — Or le sein d'Abraham, dans l'Evangile, désigne bien le paradis ; de même dans la liturgie romaine *(in sinum Abrahæ deducant te Angeli :* cf. l'office de saint Martin : *Martinus Abrahæ sinu lætus excipitur) ;* de même dans les liturgies orientales (dont on peut lire les témoignages dans le livre de Mgr Postel).

Y aurait-il là une raison suffisante de conclure que les dites révélations sont fausses et que la personne en question est le jouet d'une illusion ?

R. — Le jugement à porter sur des révélations exige une grande prudence. Afin de ne pas se tromper, il faut s'entourer de toutes les lumières possibles et ne prononcer qu'après examen complet, si la décision à porter est suffisamment motivée : autrement il vaut mieux suspendre son jugement.

Le sein d'Abraham, jusqu'à l'Ascension de Notre-Seigneur, désignait les Limbes où les justes de l'ancienne loi attendaient la venue du Sauveur. Ne pourrait-il pas encore maintenant désigner le Purgatoire ? Ce serait contraire à l'usage de l'Eglise ; mais ce ne serait pas absolument impossible.

A supposer que ce ne puisse être justifié et que cette partie des communications doive être tenue pour suspecte, faudrait-il tenir tout le reste en bloc pour également suspect ?

Et de ce que ces communications sont suspectes, peut-on en conclure qu'elles sont fausses et que certainement la personne est le jouet d'illusions ?

Nous posons ces questions pour montrer qu'il y aurait danger de condamner trop vite.

Mais il y a danger plus grave à admettre comme vraies des communications extranaturelles qui seraient fausses. Il faut donc s'entourer de renseignements complets.

Cela dit pour prévenir toute précipitation dans le jugement, nous avouerons que ce seul indice nous mettrait sérieusement en garde contre les communications que la personne croit recevoir

des âmes du purgatoire. C'est en effet l'une des marques les plus évidentes de l'illusion que de se trouver, soit pour la doctrine, soit même pour la manière de s'exprimer, en contradiction avec l'Eglise. Ce serait pour nous une raison, non pas encore de prononcer définitivement, mais de soumettre à un examen plus approfondi, nous ajouterons même plus défiant, les autres marques qui peuvent faire reconnaître l'action des âmes du purgatoire.

Voici un sommaire des principales règles à appliquer pour arriver au discernement du principe d'où procèdent ces communications.

Avant tout, il faut considérer où elles tendent : c'est aux fruits qu'on connaît l'arbre. Si ces communications sont sans but pratique, il faut s'en défier. Si elles favorisent quelque vice, elles sont mauvaises. Si elles ont un effet bon, vraiment bon, bon de toutes manières, c'est un indice favorable.

Ensuite, il faut examiner si la personne est bien soumise à l'autorité ecclésiastique, fidèle à l'accomplissement de tous ses devoirs, entièrement dévouée à faire la volonté de Dieu.

Enfin, il faut se rendre compte du caractère, du tempérament, des dispositions de la personne, de la manière dont lui arrivent ces communications et dont elle les reçoit. S'il y a sur un point quelconque quelque chose de désordonné, de puéril, ou autrement défectueux, il faut se mettre en garde contre tout le reste, parût-il excellent.

Conclusion : il faut être sur ses gardes et se défier, mais ne prononcer qu'après étude aussi complète que possible.

Q. — Dans des travaux récents, l'*Ami de clergé* a justement repoussé de fausses interprétations relatives au concile du Vatican et tendant à diminuer notablement la portée de la définition de l'infaillibilité et l'autorité des enseignements pontificaux.

J'approuve sans réserve l'exposé des conditions d'un enseignement *ex cathedra*, tel qu'il a été fait par l'*Ami*.

Cependant n'y aurait-il pas quelque malentendu chez quelques-uns de ceux qui donnent un sens plus restreint que l'*Ami* à la définition conciliaire ? Je connais de bons esprits et bien romains qui donnent une interprétation restreinte aux conditions d'un enseignement *ex cathedra*, parce qu'ils sont convaincus que le Concile n'a pas voulu indirectement, et sans en rien dire, faire autant de vérités de foi catholique de diverses questions qui aux yeux des meilleurs théologiens n'avaient pas auparavant cette dignité. Ainsi ils restreignent le sens des paroles : « Doctrinam de fide vel moribus ab universa ecclesia tenendam, » parce qu'autrement à leurs yeux il serait aujourd'hui *de foi catholique* que le pape est infaillible dans les faits dogmatiques, dans la condamnation des propositions non notées d'hérésies, dans la condamnation des propositions *in globo*, dans la canonisation des saints, dans la solution pratique des cas de conscience, etc. ; car toutes ces questions intéressent à n'en pas douter la foi ou les mœurs ; et cependant avant le Concile, l'infaillibilité de l'Eglise en ces questions n'était pas une vérité de foi catholique, bien que ce fût une vérité certaine, même une vérité très voisine de la foi pour quelques-unes de ces questions. Il me semble néanmoins qu'on peut tout à la fois maintenir l'interprétation donnée par l'*Ami*, interprétation obvie, naturelle, par conséquent seule vraie, et importante au plus haut point, et donner satisfaction aux scrupules de ces esprits. Voici comment je comprends la chose.

Dans le quatrième chapitre de la constitution *Pastor æternus*, le Concile n'a voulu atteindre que les adversaires de l'infaillibilité pontificale. Parmi ces adversaires les uns niaient que le pape eût reçu la prérogative de l'infaillibilité indépendamment d'un consentement quelconque de l'Eglise ; les autres, se donnant des airs plus modérés, se bornaient à dire que les conditions d'un enseignement *ex cathedra* étaient si diversement exposées par les théologiens, que pratiquement il fallait demander au consentement de l'Eglise si le pape avait parlé *ex cathedra*, et par conséquent si son enseignement était souverain et infaillible.

Contre les premiers, le Concile a défini que le pape était personnellement infaillible, et que ses enseignements ne tiraient pas leur irréformabilité du consentement de l'Eglise.

Contre les seconds, le Concile a déclaré authentiquement quelles sont les conditions seules nécessaires pour que le pape jouisse de la prérogative de l'infaillibilité.

Le Concile a donc défini seulement deux choses : l'une, dans quelles conditions le pape est personnellement infaillible ; l'autre que le pape, enseignant dans les conditions ainsi déterminées, possède cette même infaillibilité que Jésus-Christ a conférée à son Eglise. L'objet de l'infaillibilité n'est pas atteint, si ce n'est négativement, en tant que le Concile déclare que cet objet est seulement une doctrine intéressant la foi ou les mœurs. Donc si auparavant il était de foi que l'Eglise est infaillible en telle matière, il est pareillement de foi que le pape y est infaillible ; si auparavant il était seulement proche de la foi ou même simplement certain que l'Eglise est infaillible en telle matière, il est pareillement proche de la foi ou seulement certain que le pape y est infaillible, le Concile ayant seulement défini que le pape, dans des conditions par lui déterminées, possède personnellement l'infaillibilité donnée par Jésus-Christ à son Eglise. Mais il importe souverainement de ne pas laisser prendre racine dans l'esprit des écrivains catholiques à une interprétation propre à diminuer notablement l'autorité de l'enseignement pontifical. Cette autorité et cette infaillibilité, considérées *in subjecto*, sont dès à présent assez proclamées.

L'infaillibilité, considérée dans son objet, pourra peut-être recevoir de plus grands éclaircissements, et elle les eût probablement reçus si le Concile n'avait pas été interrompu ; quand ces éclaircissements auront été authentiquement donnés, la question de l'infaillibilité sera complètement élucidée sous tous ses aspects.

Du reste, à mon avis, les interprétations restrictives données aux conditions de l'infaillibilité et contre lesquelles l'*Ami* s'est élevé, sont opposées à la doctrine définie par le troisième chapitre de la même constitution conciliaire. Dans ce troisième chapitre il est défini que le pape possède sans aucune restriction toute la plénitude de l'autorité gouvernementale et doctrinale conférée par Jésus-Christ à son Eglise ; et comme dans la première constitution dogmatique le Concile a déclaré que le magistère ordinaire de l'Eglise méritait la même créance que son magistère solennel, il en est de même pour l'enseignement pontifical. J'estime donc qu'on ne fait pas suffisamment usage des armes fournies par le troisième chapitre pour combattre les doctrines restrictives de l'infaillibilité pontificale. Que pense le savant *Ami* de mon interprétation du Concile ?

R. — Pour interpréter les définitions des Conciles, il est très avantageux de tenir compte des erreurs qu'ils ont eu en vue de condamner. Les condamnations doivent répondre à l'erreur. Mais

cette règle d'interprétation, appliquée seule, pourrait induire en erreur, dans le cas par exemple où le Concile aurait voulu prévenir un retour offensif de l'erreur en insérant dans sa définition un mot qui coupe court à une difficulté prévue et non encore formulée. On en trouverait un exemple dans la définition du concile du Vatican : c'est pour prévenir un retour prévu du gallicanisme qu'au dernier moment le texte de la définition a été complété par ces mots : « Ideoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse. »

Il ne faut donc pas restreindre à la stricte condamnation des erreurs les textes de Concile qui demandent une interprétation plus étendue. Cette observation est surtout à retenir quand il s'agit de chapitres où la doctrine est exposée tout au long et où la condamnation de l'erreur n'est qu'indirecte : ce qui est le cas de la définition vaticane de l'infaillibilité.

La première règle d'interprétation, c'est de prendre tel qu'il est le texte de la définition, et de l'interpréter de manière à rendre tout le sens que renferment les expressions dont il se compose. On ne saurait le restreindre à ne dire que ce qu'il faut pour condamner les erreurs quand autre chose s'y trouve exprimé.

Or, dans la définition de l'infaillibilité, il se trouve des expressions qui se rapportent à l'objet de l'infaillibilité. Ces expressions font partie intégrante de la définition. Bien que le Concile n'ait eu en vue de condamner aucune erreur à ce sujet, parce que nul ne niait la vérité conçue en ces termes géneraux : « doctrinam de fide vel moribus, » on n'en doit pas moins tenir que la définition porte non seulement sur le sujet, mais encore sur l'objet de l'infaillibilité.

Il est à noter toutefois que cet objet n'est caractérisé dans la définition qu'en termes généraux et que la définition n'entre aucunement dans le détail des choses qui appartiennent à la foi ou aux mœurs. Une définition ultérieure pourra particulariser cette donnée générale. En attendant, on interprètera d'après la raison théologique et conformément à l'enseignement des bons auteurs les expressions : « doctrinam de fide vel moribus. » Et, comme le Concile définit que l'infaillibilité conférée au Souverain-Pontife est l'infaillibilité même dont Dieu a voulu que l'Eglise fût pourvue, on agira d'une manière conforme au texte même de la définition en appliquant à l'infaillibilité du pape considérée dans son objet ce que les bons théologiens enseignent sous le même rapport de l'infaillibilité promise à l'Eglise.

Toutefois, quand on prend chez les théologiens antérieurs au Concile du Vatican de quoi interpréter la définition de l'infaillibilité, il est nécessaire de voir si leur enseignement n'a pas besoin de quelque rectification suggérée par cette définition. Ainsi, le Concile ayant défini que le pape est infaillible quand il définit une doctrine à tenir par toute l'Eglise en matière de foi et de mœurs, sans exiger qu'il la définisse comme de foi catholique, on ne peut plus maintenir au nombre des opinions permises celle qui restreindrait l'infaillibilité du pape, ou celle de l'Eglise qui est la même, aux définitions de foi ou aux condamnations des propositions hérétiques.

Mais les termes : « doctrinam de fide vel moribus, » étant généraux et le Concile n'ayant pas autrement caractérisé la nature de l'objet des définitions infaillibles, les conclusions théologiques restent ce qu'elles étaient pour les faits dogmatiques, pour la canonisation des saints et pour les autres enseignements au sujet desquels on peut demander s'ils rentrent dans la doctrine concernant la foi ou les mœurs. C'est pour ces matières que nous admettons volontiers ce que dit notre vénéré correspondant : que, pour les matières dans lesquelles avant la définition il était seulement certain ou proche de la foi que l'Eglise est infaillible, après la définition il reste seulement certain ou proche de la foi que le pape y est infaillible.

Quant à certains arguments qu'on peut tirer de la première constitution dogmatique du Concile du Vatican et du chapitre troisième de la deuxième constitution, si nous les avons laissés dans l'ombre, après avoir hésité, c'est que nous avons voulu ne pas nous étendre outre mesure. Mais ces arguments sont excellents. Ils se résument en cette idée que le pape, chef de l'Eglise, vicaire de Notre-Seigneur, jouit du pouvoir suprême institué par Notre-Seigneur dans son Eglise et de toutes les prérogatives attachées à ce pouvoir suprême, conséquemment de l'infaillibilité en tout ce qui se rapporte au pouvoir d'enseigner. La grande œuvre de Notre-Seigneur, l'institution de l'Eglise, est une et son unité repose sur Pierre en qui seul il a mis tous les pouvoirs et prérogatives nécessaires à l'établissement et à la création de l'unité. Tout ce qu'il a promis à l'Eglise, il l'a donné à Pierre pour que l'Eglise l'eût en sa personne et en eût par lui la communication. Voilà ce qui exclut radicalement toute restriction à l'autorité et aux prérogatives du Souverain-Pontife.

Q. — 1° Un religieux à vœux *simples*, qui n'est pas dans les Ordres sacrés et qui appartient à une Congrégation affiliée à l'Ordre de Citeaux, est-il tenu à réciter en particulier le saint Office lorsque ses occupations ou toute autre raison légitime l'ont empêché de se rendre au chœur avec ses confrères ?

2° Si ce religieux s'était absenté du chœur sans raison légitime, il aurait commis une faute vénielle, mais serait-il obligé de réciter l'office *privatim* ?

Si j'ai spécifié cette particularité de l'appartenance à l'Ordre de Citeaux, c'est que le P. Gautrelet fait une distinction entre les Congrégations greffées sur un Ordre où l'Office est de rigueur et celles où il n'est pas d'une obligation aussi stricte. L'*Ami* est instamment prié de vouloir bien donner sa décision ; comme on le voit, le cas est très pratique.

R. — Un religieux qui appartient à un Institut où l'on ne fait que des vœux simples, n'est pas